

Montcuq-en-Quercy-Blanc. Les contraintes budgétaires de la communauté de communes



• Bernard Vignals, président de la communauté de communes du Quercy blanc DDM Liliane Haussy

Politique, Montcuq-en-Quercy-Blanc

Publié le 05/01/2023 à 05:10

Confrontée à des compétences élargies et à la baisse des dotations publiques, et face à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, la communauté de communes du Quercy blanc (CCQB) devra faire des choix cruciaux en 2023. Le président Bernard Vignals reste cependant optimiste pour l'avenir. Entretien.

Comment abordez-vous l'année 2023 ?

Nous réaliserons les programmes prévus, tout en tirant les leçons d'une étude de la DGFIP qui a pointé du doigt la dégradation de notre capacité d'autofinancement. Il faut redresser la barre, tout d'abord en réduisant nos dépenses et en étalant nos projets sur plusieurs années. Les subventions aux associations vont baisser de 30 %. En contrepartie, nous devons trouver des recettes supplémentaires. En 2022, nous avons voté une hausse des impôts de 2 % par an, sur trois ans. Autre levier fiscal, nous passons en 2023 à la fiscalité professionnelle unique (FPU). L'ancienne taxe professionnelle sera perçue en totalité par la CCQB qui en reversera une partie aux communes, et les bases de calcul seront révisées.

Quel est le bilan de 2022 ?

Le PLUi est finalisé. Il a coûté 220 000 €. L'enquête publique démarrera en avril. La totalité du dossier va être disponible en version numérique et le zonage en version papier sera consultable dans chaque mairie. Fin 2023, le PLUi sera opérationnel et soumis à l'avis de la préfète. Nous avons également mis en place le droit des sols en partenariat avec Lalbenque-Limogne. Le centre de santé de Castelnau-Montratier est fonctionnel, avec un médecin. À terme, il pourra accueillir trois praticiens. Le centre médical de Montcuq s'agrandit dans l'ancien cabinet du Docteur Sabatier, ce qui minimise nos coûts.

Quels sont les gros postes à financer cette année ?

Le point noir, ce sont les matériaux de voirie qui ont augmenté de 15 %.

Nous avons douze ponts à refaire, dont huit sur la seule commune de Saint-Paul-Flaugnac. Cette opération de rénovation s'étalera sur plusieurs années. Dans l'immédiat, ils sont interdits aux engins de plus de 3,5 tonnes. À la fin du PLUi, il faudra aménager la zone artisanale de Barguelonne-en-Quercy.

La crèche de Lhospitalet verra-t-elle le jour ?

Le projet va être relancé. Compte tenu des indications de la PMI, nous avons préféré attendre pour nous conformer à la nouvelle réglementation applicable en 2026. En janvier, nous lançons une étude afin de définir nos besoins au niveau des trois crèches intercommunales et notamment déterminer si on continue à accepter les enfants hors intercommunalité. Quant aux tarifs des trois ALSH, ils vont être harmonisés.

notre correspondante Liliane Haussy